MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

La Vie Communale

Juillet-Août-Septembre 2019

www.la-baume-dhostun.fr



Au village

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez retrouver les associations de la Baume d'Hostun et des communes environnantes, il y en aura pour tous les goûts, pour les petits et les grands, de nouvelles associations... bref, n'hésitez pas à venir faire un tour entre 16h et 19h30 à la salle des fêtes!

À 19h30 aura lieu le verre de l'amitié pour bien commencer cette nouvelle année scolaire.



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES ET CONCERT

Les travaux d'extension de la Salle des Fêtes du village sont achevés. L'estrade peut maintenant être utilisée comme une salle à part entière, accessible pour les personnes à mobilité réduite. Une cloison amovible a été installée à la place du rideau de scène afin de pouvoir séparer véritablement les deux pièces tout en pouvant garder la possibilité d'utiliser la totalité de la salle + scène. Des sanitaires sont aussi disponibles sans avoir besoin de traverser la grande salle. La municipalité vous invite donc à venir **inaugurer cette extension le vendredi 13 septembre à 18h30**. Un verre de l'amitié sera partagé à cette occasion.

Afin de prolonger l'inauguration de cette nouvelle salle, le Comité des fêtes ainsi que l'Association de Parents d'Élèves vous invitent à un **concert gratuit du groupe** « **The Fuse** » à **20h30**! Ambiance chaleureuse et rythmée assurée! Vous pouvez venir en famille, entre amis... un snack et une buvette seront disponibles tout au long du concert. Parlez-en autour de vous!



CIRCUIT AU COEUR DE LA BAUME D'HOSTUN

Une visite gratuite commentée de notre village aura lieu le dimanche 22 septembre. Le rendez-vous vous est donné par une guide conférencière de l'Agglomération Valence-Romans à 16h devant l'Église.



« Installé à mi-pente entre le Vercors et l'Isère, le village de La Baume d'Hostun se déploie au pied d'un promontoire de tuf au-dessus duquel se dressait un château. La visite propose de découvrir l'histoire du village et son patrimoine : église, lavoir, école, moulin... »



LES ARTS À L'HONNEUR AVEC CHEMIN DE PEINTRES



Pensez à réserver votre week-end des 12 et 13 octobre afin de venir contempler les œuvres de plus de 250 artistes amateurs ou professionnels dans 17 communes du territoire de l'Agglo Valence-Romans de 10h30 à 18h30.

L'exposition aura lieu pour notre commune dans l'Église ainsi que dans la salle du Conseil Municipal à la mairie. Les artistes invités cette année sont : Marion Chretien (peinture), Florence Escaich-Paquien (peinture), Mélanie Layeux (art floral), Anne Meyrand (photographies), Anne Portalier (peinture), Baptiste Reynaud (peinture), Martine Rozand (photographie), l'atelier d'Art Floral et d'Art et Création du village ainsi que les enfants de l'école primaire. Le vernissage de notre exposition auguel vous êtes tous invités aura lieu le dimanche 13 octobre à 11h.

Le détail du programme vous sera distribué ultérieurement. Ce weekend sera aussi l'occasion pour toutes les personnes du village étant passées par notre école de venir laisser votre « tranche de livre » sur la fresque qui sera réalisée sur le mur de celle-ci.

FÊTE DE L'ÉTÉ ... photos souvenirs de la chasse au trésor!















Actus Jeunes

C'EST LA RENTRÉE À L'ÉCOLE VICTOR BOIRON!

En cette rentrée 2019-2020, l'école primaire accueille 52 élèves répartis sur trois classes :

→ 17 enfants en Grande Section - CP avec XXX (mardi, jeudi et vendredi) et Sandra ESCOFFIER (lundi), deux enseignantes arrivées cette année dans l'équipe pédagogique. Nous leur souhaitons une belle année scolaire et espérons qu'elles se plairont parmi nous. Elles succèdent à Frédérique MICHEL qui a fait sa rentrée à HOSTUN cette année et que nous remercions pour les six belles années passées avec nos enfants.

- → 16 CE1 CE2 avec Clément TREMOULHEAC
- → 19 CM1 CM2 avec Catherine FURRER qui assure aussi la direction de l'école.



Frédéric SERT complète cette équipe pédagogique en assurant

le rôle d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) le matin et d'éducateur sportif l'aprèsmidi. Il est aussi directeur et animateur des temps périscolaires avec Christophe TALON. Mariane GAMON s'occupe de la cantine ainsi que du ménage de l'école avec Henriette DESTEFANO.

Nous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2019-2020!

RENDEZ-VOUS DANS LE « POINT JEUNES » POUR LES II-17 ANS

Envie de faire une partie de baby-foot, de ping-pong, d'écouter de la musique, de monter un projet, discuter tout simplement ou de découvrir le Point Jeunes (sans inscription), venez les mercredis après-midi à partir de 14h à la salle basse de la mairie de La Baume d'Hostun pour les 11-14 ans.



Des ouvertures sont aussi prévues pour les 14-17 ans les samedis matins

une semaine sur deux. N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'animatrice Marilyne NESA au Tél : 06-80-91-52-17.

Le service Anim2Prox sera présent sur le Forum des Associations, ce sera l'occasion de poser toutes les questions que vous avez et de rencontrer Marilyne.

En plus de ce temps d'échange, Anim2Prox propose des activités les mercredi (hors vacances) sur inscriptions. Les familles peuvent trouver toutes ces informations sur le site de la communauté d'agglomération à l'adresse suivante :



http://www.valenceromansagglo.fr/fr/des-services-au-quotidien/services-aux-familles/jeunesse/activites-hors-vacances.html

Une nouveauté pour ces activités : les familles peuvent désormais s'inscrire et payer (pour certaines activités/sorties) directement en ligne au moyen du Portail famille.

En mairie

ÉTAT CIVIL: - naissance



de **Zoé** le 19 juin, dans le foyer de Lise COURAUD et Etienne CLOT, 1 Montée de Royets

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

<u>RAPPEL</u>: Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

URBANISME - Permis de construire

- ➤ Arrêté du Maire du 6 juin 2019 portant retrait d'un permis de construire à M. Etienne CLOT − 1 Montée des Royets
- ➤ Arrêté du Maire du 20 juin 2019 autorisant M. SASE Christophe à la réalisation d'une maison individuelle Lotissement la Blache 505 Route de Gervans
- ➤ Arrêté du Maire du 24 juin 2019 autorisant Mme RENOIR Emmanuelle et M. ROBERT Aymeric à la modification de façades de la maison individuelle 505 Route de Gervans
- ➤ Arrêté du Maire du 29 juillet 2019 portant retrait du permis de construire (suite à observation du service légalité de la Préfecture) à Mme LABEAUME Christèle et M. BENED Xavier à l'aménagement d'une habitation sur des bâtiments existants 230 chemin de la Verdure
- ➤ Arrêté du Maire du 1^{er} août 2019 autorisant M. ROSTAING Anthony à la réalisation d'une maison individuelle Chemin des Paillonnières

URBANISME - Déclaration préalable

- ➤ Arrêté du Maire du 13 juin 2019 portant opposition à M. ROBERT Aymeric pour la réalisation d'un abri de jardin − 505 Route de Gervans
- ➤ Arrêté du Maire du 13 juin 2019 portant non opposition avec prescriptions à M. CHARLY Rémi pour l'installation de panneaux photovoltaïques − 5 rue des Charmilles
- ➤ Arrêté du Maire du 11 juillet 2019 portant non opposition avec prescriptions à M. MISTRAT Patrick pour la réalisation d'un abri de jardin − 442 Route des Richards
- ➤ Arrêté du Maire du 11 juillet 2019 portant non opposition avec prescriptions à M. COELHO Philippe pour la création d'une ouverture à la maison d'habitation − 4 Rue du Bacchus
- ➤ Arrêté du Maire du 22 juillet 2019 portant non opposition avec prescriptions à M. CORBY Guy pour l'édification d'une clôture − 9 Montée des Royets
- Arrêté du Maire du 22 juillet 2019 portant non-opposition à M. ROBERT Aymeric pour la réalisation d'un abri de jardin et l'édification de clôtures 505 Route de Gervans
- ➤ Arrêté du Maire du 22 juillet 2019 portant non-opposition à M. PESENTI Patrick pour l'édification d'une piscine 184 Chemin des Paillonnières
- ➤ Arrêté du Maire du 26 juillet 2019 portant non-opposition à Mme DUC Sandra pour la surélévation des murs de clôture − 178 Chemin des Buissonats
- ➤ Arrêté du Maire du 1^{er} août 2019 portant non-opposition à M. MURDINET Armand pour la suppression du grillage et la surélévation des murs de clôture 21 Rue du Savet

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens et jeunes filles <u>nés entre le 1^{er} Août 2003 et le 31 Octobre 2003</u> doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

En vous connectant à mon.service-public.fr, vous pourrez réaliser cette formalité.

PAIEMENT DES FACTURES D'EAU ET/OU ASSAINISSEMENT

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de mettre en place le paiement de vos prochaines factures par **prélèvement à l'échéance ou par prélèvement mensuel**.



- Le prélèvement automatique de chaque facture à son échéance (une en mars, l'autre en juillet), ce qui simplifiera votre paiement.
- Le prélèvement automatique mensuel : le 10 de chaque mois, de janvier à octobre, prélèvement d'un dixième de la facture totale de l'année précédente.

Pour bénéficier du prélèvement automatique, il vous faut déposer avant le 30 octobre en mairie de La Baume d'Hostun un Relevé d'Identité Bancaire.

RISQUE D'INCENDIE



Les conditions de sécheresse actuelles, les prévisions de faibles précipitations pour les jours à venir, le niveau de risque incendie reste important sur une majeure partie de notre département.

Le Préfet a décidé d'étendre la période d'interdiction d'emploi de feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des espaces sensibles (forêts, bois, landes, ...) jusqu'au 15 septembre 2019 inclus.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES - Avis aux électeurs

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si la démarche du recensement militaire a été réalisée en mairie de La Baume d'Hostun). En dehors de cette situation (déménagement, 18 ans, obtention de la nationalité française...), l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire et ce au plus tard le dernier jour du 2^e mois précédant le 1^{er} tour de l'élection.



Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

→ Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

ENQUÊTE PUBLIQUE : Schéma d'Aménagement et de Gestions des Eaux (S.A.G.E) Bas-Dauphiné Plaine de Valence

Une enquête publique concernant le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux molasse miocène du Bas Dauphiné et des alluvions de la Plaine de Valence dit « SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence », concernant 136 communes, dont 97 communes du département de la Drôme et 39 communes du département de l'Isère va se dérouler sur votre commune du lundi 9 septembre 2019 au mercredi 9 octobre 2019 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment le rapport d'évaluation environnementale, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale, et les avis recueillis pendant la phase d'examen du dossier, est disponible en mairie de ROMANS-SUR-ISERE, siège de l'enquête, et en mairies de ALLEX, BOURG-DE-PEAGE, CHABEUIL, CHATUZANGE-LE-GOUBET, CREST, PORTES-LES-VALENCE, SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, SAINTMARCEL-LES-VALENCE, SAINT-UZE, TAIN-L'HERMITAGE, VALENCE, ROYBON, SAINT- MARCELLIN et VINAY, où le public pourra le consulter, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.

Le dossier est également consultable, en version numérique, sur un poste informatique, en mairie de ROMANS-SUR-ISERE, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, ce dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse :

www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique – espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au président de la commission d'enquête et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de ROMANS-SUR-ISERE.

Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au président de la commission d'enquête, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.

L'intégralité de l'avis d'enquête est affichée à la porte de la mairie. Ces inscriptions sont bien évidemment gratuites, et les informations des plus confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations.

LE BUS SANTÉ - DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE



À l'occasion de sa tournée 2019, le Bus Santé sillonne la Drôme et l'Ardèche jusqu'au mois de décembre.

Il sera dans notre secteur pendant la deuxième semaine du mois de septembre et va donc s'arrêter dans des communes proches de chez nous.

Mardi 10 septembre	St Jean en Royans	Jeudi 19 sept	Chatuzange le Goubet
Mercredi 11 sept.	St Agnan en Vercors	Vendredi 20 sept	Génissieux
Jeudi 12 sept.	La Chapelle en Vercors	Lundi 23 sept	St Donat s/herbasse
Vendredi 13 sept	St Nazaire en Royans	Mardi 24 sept	Peyrins
Mardi 17 sept	Besayes	Jeudi 26 sept	Mours St Eusèbe
Mercredi 18 sept	Le Chalon		

Le dépistage de la rétinopathie diabétique, un acte qui peut vous sauver la vue.

- Dépistage par photographie et sans gouttes ophtalmiques
- Destiné aux patients diabétiques n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation d'ophtalmologiste prévue.
- Il n'y aura pas de consultation médicale ou de consultation d'ophtalmologie à bord du bus.

Informations et Rendez-vous au 04 75 81 63 10 ou bussantz@collectifsud.fr

DRÔME TÉLÉASSISTANCE

Suite au renouvellement du marché Drôme Téléassistance, la Société VITARIS est désormais le nouveau partenaire pour la téléassistance.

- → Ce service de téléassistance s'adresse aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap.
- → Ce service de téléassistance vous aide à vivre mieux et plus longtemps dans votre domicile.
- → Ce service de téléassistance permet d'améliorer vos conditions de vie au quotidien et d'améliorer votre sécurité à votre domicile.

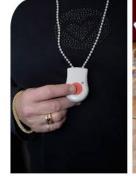
Un service à votre écoute à tout moment

Si vous êtes victime d'une chute, d'un malaise ou d'une agression, vous pouvez contacter immédiatement un professionnel. Ce professionnel peut aussi vous apporter une aide psychologique.

Ce professionnel est disponible tous les jours de la semaine, de nuit comme de jour.

Un service simple et sûr

Un terminal de téléassistance est installé à votre domicile. Ce terminal vous permet d'appeler des professionnels de l'écoute et de l'assistance, sans décrocher votre téléphone. Vous pouvez appeler ces professionnels à partir de n'importe





quelle pièce de votre domicile et même depuis votre jardin ou votre cour.

Ce terminal est composé d'un boîtier qui se branche sur votre ligne téléphonique et sur votre prise électrique et d'un émetteur portatif qui se porte en bracelet ou en pendentif.

Cet émetteur portatif est aussi appelé médaillon. Si vous avez besoin d'aide, il suffit d'appuyer sur le bouton du médaillon. Ce médaillon envoie un signal au boîtier. Le boîtier déclenche immédiatement un appel à la centrale d'écoute et d'assistance, composée de professionnels.

Le matériel s'adapte à tous les types de ligne téléphonique, par exemple, les lignes analogiques, les box ADSL... Si vous n'avez pas de ligne téléphonique, notre matériel fonctionne aussi.

Tarif

- · Le matériel de téléassistance, avec le détecteur de chutes coûte 10,44 euros par mois.
- · Le matériel de téléassistance, sans le détecteur de chutes coûte 7,44 euros par mois.

L'installation et l'entretien sont gratuits. Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% au titre du service à la personne et, sous certaines conditions, d'un financement du Département de la Drôme.

⇒ Information et demande d'inscription

Drôme Solidarités

04 75 79 70 09 Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

Les Dossiers sont disponibles en mairie

S'INFORMER SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Drôme (ADIL 26) renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie. Ses conseillers assurent des permanences de proximité dans tout le département et le service est ouvert à Valence du mardi au vendredi.



Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

 \rightarrow à Romans-sur-Isère à la maison de l'Habitat (36 rue de la république) les I^{er} et $2^{\text{ème}}$ vendredis et le $4^{\text{ème}}$ vendredi de 9h30 à 11h30 (toute l'année sauf en août)

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

L'information sur l'énergie

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans Sud Rhône-Alpes, les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux... vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département.

→ Permanence sur rendez-vous à Romans-sur-Isère à la maison de l'Habitat (36 rue de la république), tous les mercredis de 13h à 17h et les 1^{ers} et les 3^{es} vendredi de 13h à 16h

Pour prendre rendez-vous : Tél. 04 75 79 04 47 RDV possible en ligne sur la plateforme Rénov'Habitat Durable : http://renov-habitat-durable.fr/prise-de-rendez-vous

L'ADIL, c'est un service à connaître et à faire connaître à Valence comme dans les permanences sur le territoire. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.

Contacts: ADIL 26 - Tél 04 75 79 04 04 / Espace Information Energie - Tél. 04 75 79 04 13 / 44 rue Faventines BP 1022 26 010 Valence cedex

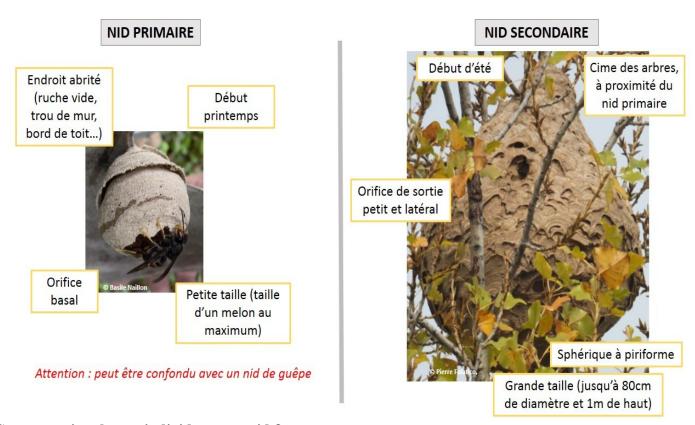
FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Deux types de nids peuvent être observés :

- → Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- → **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- → Sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr
- → En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. L'infestation en Ardèche se poursuit, 830 nids ayant été découverts en 2018.

SÉANCE DU 18 JUIN 2019

<u>Présents</u>: GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, CRON Lionel, MORIN Claire, RIQUET Guy

<u>Excusé(s)</u>: POUILLY Jean-Marie qui a donné pouvoir à GRAVELOT Franck, FORIEL Laurent qui a donné pouvoir à POURROY Ivan, MILLON Cédric qui a donné pouvoir à CRON Lionel

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – AVENANT N° 1 AUX LOTS N° 6 et 7

Dans le cadre du suivi de chantier, il a été décidé de réaliser plus ou moins certains travaux. Il convient donc de rédiger les avenants suivants :

Lot n°	Désignation du lot	Entreprise proposée	Montant du marché initial HT	Montant de l' (des) Avenant(s) HT	Montant du marché arrêté HT
6	Plomberie - Chauffage	DUPONT	7 812.54 €	39.58 €	7 772.96 €
7	Electricité	ELECTRICIEN BAUMOIS	16 700.00€	222.80 €	16 922.80 €

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – AVENANT DE PROLONGATION DU DÉLAI D'EXECUTION

Lors des consultations des entreprises, des lots ont été classés infructueux à deux reprises. Le planning des interventions de chacune des entreprises a donc dû être recalé après la désignation des titulaires.

Conformément à l'acte d'engagement (3 mois + 1 mois de préparation), le chantier devait être livré à compter de la date fixée par l'ordre de service qui a prescrit la date de commencement des travaux au 11 mars 2019. Le chantier ne pouvant pas être livré, il convient donc de prolonger le délai d'exécution jusqu'au 26 juillet 2019.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES (SUITE A LA DÉFAILLANCE DU PRÉCÉDENT BUREAU)

Par délibération du 27 juillet 2016, le cabinet INGETER avait été désigné pour réaliser la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Suite aux agissements et aux manquements professionnels de ce cabinet, une nouvelle consultation a été lancée.

Le groupement ALTEREO SAS et G2 C INGENIERIE est nommé, pour un montant de 21 431.00 € HT, pour reprendre le dossier de révision du PLU.

<u>SERVICES PERISCOLAIRES – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU</u> SERVICE ET DES TARIFS

Afin de prendre en compte le désengagement financier progressif de la Caisse d'Allocations Familiales (diminution de l'aide financière de 843 € entre 2019-2020), l'augmentation du coût du repas et des charges courantes (électricité, assainissement,...), les participations financières du service périscolaire sont les suivantes :

Quotient familial	Participation Familiale	Participation Familiale	
	par enfant	par enfant	
	A la tranche-horaire	Au goûter	
De 0 à 550 €	0.88 €		
De 551 € à 700 €	0.95 €	0.55€	
De 701 € à 1 000 €	1.03 €	0.55 €	
> 1 000 €	1.10 €		

	Service de re	estauration	
	Participation Familiale par enfant		Participation totale
Quotient familial	Sur le temps de garde	Sur le repas	
De 0 à 550 €	1.50 €	3,70 €	5.20 €
De 551 € à 700 €	1.58 €	3,70 €	5.28 €
De 701 € à 1 000 €	1.66 €	3,70 €	5.36 €
> 1 000 €	1.72 €	3,70 €	5.42 €

PERSONNEL – AVENANT N° 2 A LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE AVEC LE CENTRE DE GESTION FPT 26

Un avenant est signé avec le Centre de Gestion de la Drôme pour poursuivre, jusqu'au 31 décembre 2019, la mission d'assistance retraite facultatif de proximité garantissant la fiabilité des dossiers transmis à la CNRACL; cette dernière restant seule compétente pour la recevabilité des demandes et l'attribution des droits au regard de la réglementation des retraites.

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 18 juillet à 20h

SÉANCE DU 18 JUILLET 2019

<u>Présents</u>: GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent, RIQUET Guy, MILLON Cédric

Absent: Lionel CRON

TRAVAUX DE RENFORCEMENT AEP DE LA MONTÉE DU CHATEAU – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Par délibération du 10 avril 2019, il a été décidé de lancer une consultation pour les travaux de renforcement du réseau d'adduction en eau potable de la Montée du Château.

Le lot n° 1 − Travaux d'adduction en eau potable d'un montant de 117 883.00 € HT et le lot n° 2 − travaux de voirie d'un montant de 8 740.00 € HT ont été attribués à l'entreprise CHEVAL T.P. de Bourg de Péage.

La séance est clôturée par la signature des élus présents



BILAN DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS DE LA BAUME D'HOSTUN

C'est l'heure d'un premier bilan suite à la mise en service des nouveaux conteneurs pour la collecte des ordures ménagères intervenue en janvier 2019. Sur notre commune, 4 sites ont été équipés dont 3 sont pourvus en tri sélectif, soit 2 sites de tri supplémentaires.

Outre une meilleure intégration paysagère, ces conteneurs vous permettent d'accéder au service 24h/24 en ayant accès à un service complet. Le maillage tel qu'initialement prévu donne satisfaction, néanmoins des points de vigilance sont à relever. En effet, le bon fonctionnement des conteneurs semi-enterrés nécessite la mise en œuvre de plusieurs règles que nous vous rappelons ci-après :



- afin de pouvoir rentrer dans le tambour, les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées dans des sacs fermés d'un volume maximum de 50 litres,
- la présence de sacs à proximité des conteneurs ne signifie pas forcément que les conteneurs sont pleins. Ils résultent de comportements inappropriés d'usagers,
- lorsqu'un point est composé de plusieurs conteneurs à ordures ménagères résiduelles et que l'un d'entre eux est plein, n'hésitez pas à tester les autres,
- les déchets recyclables (papiers/cartons, flaconnages plastiques/emballages métalliques/briques alimentaires, verre) sont à déposer **en vrac** dans les conteneurs de tri,
- les gros cartons sont à déposer en déchèterie,
- il est nécessaire de bien refermer le tambour après usage.

Il est rappelé que les dépôts sauvages (sacs, encombrants...) sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €. Le respect de ces règles est essentiel car il permettra à notre commune de veiller à la pérennité des conteneurs et d'œuvrer au respect de notre environnement. Néanmoins, si vous constatez un quelconque dysfonctionnement, nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la direction Gestion des déchets de Valence Romans Agglo au 04 75 81 30 30.



L'affichage sur les conteneurs ordures ménagères et tri est strictement interdit, il s'agit de matériel privé.

RAPPEL DES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE L'ÉCANCIÈRE

Conditions d'accès : accès réservé aux administrés de l'Agglo. Dépôts gratuits pour les particuliers et payants pour les autres usagers à l'exception des papiers/cartons et de la ferraille où les dépôts sont gratuits. Dépôts limités à 3m3 par jour (hors déchets particuliers tels que les déchets dangereux, pneus, amiante,...) à l'exception des déchets verts qui sont limités à 5m3 par jour.

Horaires d'ouverture:

 \rightarrow Lundi: 9h-12h

→ Mercredi, vendredi et samedi : 13h30-17h30 (sauf novembre, décembre, janvier :13h30-17h)

Produits toxiques : tous les jours d'ouverture

Amiante : pas de collecte (il faut se tourner vers un autre point de collecte, pour plus de détail voir sur le site de l'Agglo)

Le mot des Associations

Comité des Fêtes

L'ensemble du Comité des Fêtes ainsi que l'équipe présidentielle vous souhaitent une bonne rentrée. Pour préparer les festivités qui vont se dérouler durant cette année, le Comité vous invite à une réunion le vendredi 20 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.

Cette réunion sera l'occasion de procéder au vote du nouveau bureau. Nous avons tous à coeur de faire vivre notre village mais cela ne peut pas se faire sans aide, sans bonne volonté, sans vous ! Si vous souhaitez participer activement ou simplement « en pointillé » à la vie du village, n'hésitez pas à rejoindre le Comité des fêtes. Une bonne ambiance est garantie.

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu le vendredi 4 octobre :

« UNE MAGNIFIQUE FABLE DIGNE D'HAYAO MIYAZAKI »

→ à 17h30 LE MYSTÈRE DES PINGOUINS

Date de sortie 14 août 2019 (1h48min)

Réalisé par Hiroyasu Ishida

Avec Kana Kita, Yû Aoi, Hidetoshi Nishijima, etc.

Genre Animation

Synopsis et détails (à partir de 6 ans)

Quand des pingouins apparaissent partout dans sa petite ville, semant au passage une joyeuse pagaille, le jeune Aoyama se dit qu'il y a là une enquête à mener. Ce studieux élève de CM1, accompagné de son meilleur ami, enrôle également sa rivale aux échecs et une énigmatique assistante dentaire pour percer le secret des

pingouins. Mais ces petites bêtes ne sont que le premier signe d'une série d'événements extraordinaires. Commence alors pour le jeune garçon une aventure pleine de surprises... et de pingouins!



→ à 20h FÊTE DE FAMILLE

Date de sortie 4 septembre 2019 (1h41min)

Réalisé par Cédric Kahn

Avec Catherine Deneuve, Emmanuelle Bercot, Vincent Macaigne, etc.

Genre Drame, Comédie

Synopsis et détails

"Aujourd'hui c'est mon anniversaire et j'aimerais qu'on ne parle que de choses joyeuses."

Andréa ne sait pas encore que l'arrivée « surprise » de sa fille aînée, Claire, disparue depuis 3 ans et bien décidée à reprendre ce qui lui est dû, va bouleverser le

programme et déclencher une tempête familiale.

Tarifs: 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

À noter : les séances suivantes auront lieu le vendredi 8 novembre

Club des Jeunes retraités Comité des fêtes



Le **vendredi 27 septembre à midi** aura lieu un repas "Couscous" dans la Salle des Fêtes.

Veuillez vous inscrire pour ce repas auprès de Mireille Palayer (06 71 66 23 28) au plus tard **le 23 septembre**.

Art et Création

Comité des fêtes





L'activité "Peinture et Mosaïque" reprendra le 25 septembre. Elle est destinée aux jeunes à partir de 16 ans et aux adultes. Elle a lieu chaque mercredi, hors vacances scolaires, de 14h à 16h30 à la Salle des Fêtes.

Cotisation annuelle : 20€ fournitures comprises

Contact : Annik Karapétian, responsable de l'activité 06-88-96-86-73 / 04-75-48-31-22

Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **jeudi 10 octobre à 19h** à la salle des fêtes afin de préparer l'exposition du **Chemin de Peintres.** Comme chaque année, l'atelier d'Art Floral participe de manière active à l'embellissement des lieux d'expositions.

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le 3 octobre, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (Tél : 04 76 64 30 83)

Association de Parents d'Élèves

L'Association de Parents d'Élèves donne rendez-vous à tous les parents le lundi 23 septembre à 20h30 pour son Assemblée Générale au cours de laquelle seront abordées les manifestations prévues et celles à inventer...

L'association souhaite une belle année scolaire à tous les enfants.

Association d'Airsoft

Une toute jeune association d'Airsoft affiliée à la Fédération Française d'Airsoft s'installe dans votre village! L'Airsoft c'est quoi?

L'Airsoft toutes les activités légales, sportives ou de loisirs, mettant en oeuvre ou en scène des répliques d'Airsoft. Il existe deux types d'airsoft : L'airsoft Sportif et L'airsoft de Loisir

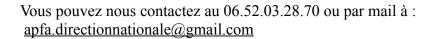


L'Airsoft Sportif désigne l'ensemble des pratiques d'Airsoft en équipe ou individuelle qui, à travers une participation organisée, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux et la recherche de performances. Ces pratiques sont strictement encadrées par la Fédération Française d'Airsoft conformément à ses statuts.

L'Airsoft Loisir correspond à une activité ludique réunissant une ou plusieurs personnes qui utilisent les répliques d'airsoft. Cette activité peut se présenter sous plusieurs aspects très différents incluant selon les pratiquants une part de jeu de rôle, de jeu de simulation de combat ou simplement du tir sur cible. L'aspect le plus commun est une opposition de deux équipes constituées dont les joueurs essayent de s'éliminer mutuellement en se touchant avec les

projectiles tirés par les répliques d'airsoft.

Notre association cherche une aimable personne prête à nous prêter un terrain ou un bout de forêt afin que notre association puisse pratiquer son sport. Nous vous informons que nos billes ne sont pas en plastique mais en matière bio-dégradable.





Appalaches Spirit: Country Western Dance

Vous aimez danser?

Vous aimez la musique country?

Et vous aimez vous amuser?

Alors n'hésitez pas, la country western dance s'installe chez vous, à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun, tous les jeudis de 19h00 à 21h00 dès le 12 septembre 2019 (hors vacances scolaires).

Des cours pour tous les niveaux (avec 2 cours d'essai gratuits), pour celui qui n'a pas encore fait le premier pas jusqu'au danseur confirmé, donnés par un animateur accrédité NTA (National Teacher Association).



L'association Appalaches Spirit vous apporte des moments détendus de convivialité dans la simplicité et la bonne humeur. Vous n'avez qu'à vous chausser confortablement et laisser pour un temps vos tracas au vestiaire. Nous serons présents au forum le vendredi 6 septembre. A très bientôt.

Contact: 06 14 98 19 87 – christianrascle@sfr.fr

ADAPEI: Opération Brioches

L'ADAPEI organise des journées de la Solidarité « Opération brioches » du lundi 7 octobre au dimanche 13 octobre. Ces journées ont un double objectif :

→ Poursuivre l'action générale d'information et de sensibilisation du public pour que nos paroles, notre regard, nos actes soient porteurs du maximum de dignité vers la personne handicapée, tant sur la scolarisation, l'insertion sociale professionnelle, l'hébergement et l'accès aux loisirs



→ collecter des fonds pour financer des investissements permettant d'améliorer la vie des personnes handicapées intellectuelles.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux bénévoles qui vous solliciteront.

Les Pas Pressés: Trail des Monts du Matin

L'Association « Les Pas Pressés » organise le dimanche 29 septembre 2019 des courses à pieds essentiellement sur des chemins des communes d'Hostun, de la Baume d'Hostun, de St Nazaire-en-Royans et de Rochechinard :

- → 27 km d'espoir à vétéran départ à 9h
- → 12 km de junior à vétéran, départ 9h30
- → 6 km de cadet à vétéran, départ 9h30
- → 2,5 km pour les enfants nés de 2003 à 2007 (minimes, benjamins) départ à 9h35
- → 1,5 km pour les enfants nés de 2008 à 2009 (poussins), départ à 9h40
- → 750 m non chronométré, non classé pour les enfants nés de 2010 à 2012, départ à 9h10.

Le règlement de la FFA nous impose des distances maximum en fonction des catégories d'âge et interdit les départs en ligne pour les moins de 7 ans.

Familles Rurales de Jaillans et les communes avoisinantes

→ ACTIVITÉS LOISIRS 2019/2020

Présentation des activités lors du **forum des associations le vendredi 6 septembre de 16h-19h30** à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun.



Activités enfants : danse, judo, éveil corporel, baby hand (nouveauté), hip hop, théâtre, dessin/mangas Activités Adultes : Zumba, gym douce, pilate (nouveauté), Yoga, Taekwondo, APA (Activité physique personnalisée)

Reprise des activités : semaine du 16 septembre.

→ LUDOTHÈQUE KID O'LUDO - Eymeux



Plus de 300 jeux et jouets sont à votre disposition pour venir jouer sur place et découvrir le plaisir d'une partie en famille, entre amis, entre enfants. Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) : mercredi 13h30-17h30 / 1^{er} samedi de chaque mois de 9h30-11h30. Réouverture le 18 septembre 2019

Tout au long de l'année, vous pouvez emprunter des jeux de la ludothèque pour les emmener chez vous et y jouer en famille ou avec vos amis. La ludothèque vous propose des soirées jeux à thème, où vous pourrez découvrir ou redécouvrir des jeux de société. Bluff, enchères, stratégie, il y en a pour tous les goûts, Ambiance garantie!

L'anniversaire de votre enfant approche et vous souhaitez lui organiser une fête avec ses copains dans un cadre ludique et original.

La ludothèque d'Eymeux vous propose 2 formules. Et bien d'autres animations sur demande...

Date à retenir : Soirée jeux Halloween 31/10/2019

→ MERCREDIS LOISIRS - Hostun



Ouverture des mercredis loisirs à Hostun le mercredi 4 septembre 2019 organisée par Familles Rurales de Jaillans.

Accueil à la journée de 7h30 à 18h30, tarifs selon votre quotient familial.

→ AGENDA

Bourse aux vêtements enfants automne/hiver et puériculture : 05/10/2019

Bourse aux jouets et livres : 09/11/2019

Atelier familial autour du recyclage : 23/11/2019

Spectacle de Noël: 14/12/2019

Animation parentalité avec le Toucantoco : 25/01/2020

Fête des activités : 12/06/2020

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE www.famillesrurales.org/jaillans/

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

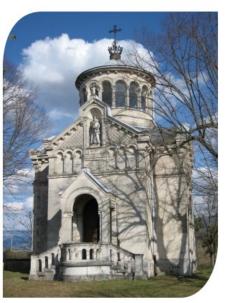
Pèlerinage paroissial à la Chapelle Bienheureuse Béatrix (Eymeux)

La messe aura lieu le dimanche 15 septembre à 11 heures.

Comme chaque année, il est possible de se rendre à la Chapelle en voiture mais également à pieds, en vélo, en VTT.... Seul ou en groupe...

- → Pour les marcheurs : rendez-vous à 8H devant l'église de Meymans Contacts : Brigitte DREVET 06 21 52 09 25 ou Marie-Claude 06 70 21 87 53
- → Pour les cyclistes : rendez-vous à l'église de Rochefort-Samson à 8h30 Contacts : Samuel AUBERT 04 75 47 48 05 ou Pascal ROUQUIER 06 08 33 63 37

La messe, sera suivi d'un apéritif et d'un repas partagé et d'autres surprises intergénérationnelles pour l'après-midi. Nous souhaitons que ce temps de convivialité permette à tous d'agréables retrouvailles.



Catéchèse

Une réunion de parents pour la catéchèse aura lieu le mercredi 11 septembre à 20h à la Salle Communale de Barbières. Les inscriptions pourront se faire lors de cette réunion.

Renseignements auprès de l'animatrice relais Anne-Marie Janvier (06 6516 55 00 ou 04 75 47 38 24 ou annemarie janvier@yahoo.fr)

Concerts

→ Concert des Chorales 8Clos et Polyfolies le dimanche 22 septembre à 17h à l'église de Meymans

Messes de septembre :

18h30 ROCHEFORT SAMSON	
10h30 CHATUZANGE	
18h30 MARCHES	
10h30 BIENHEUREUSE BEATRIX (EYMEUX)	
18h30 CHARPEY	
10h30 CHATUZANGE	
18h30 BEAUREGARD BARET	
10h30 CHATUZANGE	

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN **Téléphone**: 04.75.48.42.41 **Télécopie**: 04.75.48.46.58

Messagerie:

mairie.la.baume.dhostun @wanadoo.fr

Site internet:

http://www.la-baume-dhostun.fr

Lundi, Mardi de 8h30 à 12h

> Mercredi de 16h à 19h

Vendredi de IIh à 16h30

> Samedi de 9h à 12h

(Ouvert si la date du jour est PAIRE)

Permanence du Maire:

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN en 250 exemplaires

Prochaine Vie Communale en octobre

Dates à retenir :

6 septembre : Forum des Associations

13 septembre: 18h30 Inauguration + 20h30 Concert

18 septembre : Conseil Municipal

20 septembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

22 septembre : Visite gratuite du village de la Baume d'Hostun

23 septembre : Assemblée Générale de l'A.P.E

25 septembre : Reprise de l'Atelier «d'Art et Création»

4 octobre : Cinéma

10 octobre: Art Floral

12-13 octobre : Chemin de Peintres

Le secrétariat de la mairie sera fermé le samedi 14 septembre

L'Atelier "d'Art Floral" recherche des vieux "CD" pour la décoration du Marché de Noël !!

Si vous en avez à donner, merci de les déposer en mairie dans la caisse prévue à cet effet.

Merci à tous!